

*lettre d'information pôle expertise*

Votre interlocutrice du pôle expertise au sein de notre cabinet est Marine.



vous pouvez nous joindre

- le lundi de 14h00 à 17h00
- et du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**au 03.87.75.94.75.**

Par ailleurs, nous avons mis en place une adresse dédiée pour les expertises ;

[expertises-cbf@colbus-fittante.avocat.fr](mailto:expertises-cbf@colbus-fittante.avocat.fr)

L'ensemble de nos échanges concernant les expertises pourront se faire directement sur cette adresse, ce qui permettra un gain de temps dans le cadre du traitement des procédures expertales.

L'équipe du droit de la construction de la SCP CBF.

Maître Dominique COLBUS

Maître Céline LESPERANCE

Maître Rémi CORNEUX

